

Site de St- Vulbas

2024

Index d'égalité professionnelle

Femmes – Hommes



99/100

L'index Egalité se calcule chaque année sur la base de 4 indicateurs attribuant chacun un nombre de points.

La note maximale est de 100 points.



35/35

Ecarts d'augmentations individuelles



15/15

Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité



39/40

Ecarts de rémunération



10/10

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations